

Prise de position des Verts – Ville de Genève relative à l'enquête publique sur
le plan directeur cantonal Genève 2030

[Les enjeux du Plan directeur cantonal 2030](#)

Dans cette rubrique du site internet du canton de Genève consacrée au Plan directeur cantonal (ci-après *PDCan2030*), il est clairement énoncé que l'enjeu prioritaire est la création de 50'000 logements à l'horizon 2030. Aux yeux des Verts, la création de logements doit être subordonnée aux principes du développement durable qui régissent toutes leurs actions et réflexions. C'est pourquoi la section des Verts de la Ville de Genève ne peut se résoudre à une simple « intégration des politiques environnementales » à la priorité donnée au logement.

il est indispensable de fixer des exigences strictes quant aux standards énergétiques de toute future construction et de favoriser systématiquement la réalisation d'écoquartiers **Dans ce but, il pourrait y avoir un document/plan (à l'image de ce PDCan2030) consacré uniquement au développement durable et aux actions à entreprendre.**

De manière générale, il est étrange qu'on ne fasse aucune référence aux personnes handicapées. L'aménagement du canton doit pourtant aussi se faire en tenant compte de leurs besoins afin qu'elles puissent accéder partout comme c'est leur droit et comme le dit la LHand acceptée depuis 2004 mais si peu appliquée!

[Les grands principes](#)

Urbanisation

Le modèle actuel de croissance économique du canton conduit à une implantation massive d'entreprises à haute valeur ajoutée de ce côté-ci de la frontière, tandis que le territoire français ne récolte que les miettes du gâteau économique ; il est cantonné à un rôle de constructeur de logements qui ne fait qu'accroître la disparité emplois/logements déjà constatée aujourd'hui d'un côté et de l'autre de la frontière ; les problèmes de mobilité s'en trouvent aggravés.

Même si nous construisons à tour de bras sur sol genevois, cette équation restera irrésolue. On en veut pour preuve le déclassé de la zone agricole des Cherpines. A en croire les arguments de la droite lors de la campagne référendaire, les 3000 logements promis constitueraient une solution majeure à la crise du logement qui frappe Genève. Pourtant, ce chiffre ne répond qu'à une seule année de la croissance démographique actuelle. Inutile de préciser que cette dernière est largement consécutive du modèle de croissance économique de notre canton.

Le PDCan2030 parle d' « aménager les futurs quartiers », ce qui est amplement insuffisant à nos yeux. Pour les zones de développement qui ont été déclassées jusqu'alors et pour les bâtiments qui doivent être rénovés, les Verts – Ville appellent à rentrer dans une logique systématique d'écoquartier. Totalement galvaudée dans le projet des Cherpines, cette logique requiert notamment la transparence du processus et une démarche participative ; tout nouveau projet doit intégrer le concept de transport durable.

En outre, il faut trouver des solutions, notamment pour les rénovations, permettant de lier la préservation et mise en valeur du patrimoine et la fin du gaspillage énergétique.

Les lieux culturels font aussi partie du concept d'écoquartier ; il est donc nécessaire de les inclure dans chaque projet afin d'offrir dans tous les quartiers une culture vitalisée et de proximité.

Par ailleurs, les Verts – Ville s’insurgent contre un indice d’utilisation du sol plus petit ou égal à 0,4 dans les zones de développement 3. Puisqu’il s’agit de construire, autant le faire de manière verte, multipolaire et surtout compacte ! Attention aux surélévations toutefois, de même qu’aux constructions dans les cours d’immeubles : Genève est la 3^e ville la plus dense d’Europe, et les quartiers où la densité d’habitants est déjà particulièrement élevée ne doivent pas être encore densifiés. Les poumons de verdure doivent subsister dans tous les quartiers tout comme dans les zones villa qui seront déclassées. Nous pensons notamment à des espaces de quartier, au-delà des grands espaces mentionnés dans le document. De véritables lieux de vie et de délasserment, non "commerciaux", doivent être créés, et les citoyen-ne-s doivent participer à leur réalisation.

Enfin, des LUP et logements sociaux pérennes (entre autre via des coopératives d’habitation) doivent impérativement être construits en suffisance, notamment en ville afin d’éviter que les couches populaires ne soient petit à petit repoussées en périphérie de la ville.

Mobilité

La gestion de la mobilité passe par une relocalisation des ressources économiques et un meilleur partage emplois/logements dans l’agglomération franco-valdo-genevoise. Ainsi, les activités à haute valeur ajoutée ne doivent pas toutes se concentrer en Ville de Genève et dans ses environs directs, au mépris des besoins essentiels (nourritures, artisanat) et de délasserment de ses habitant-e-s.

Nous veillerons à ce que les installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) ne remplacent pas les petits commerces. L’empreinte écologique des grands ensembles sportifs doit être fortement restreinte en favorisant les sports de plein-air et de proximité.

Un recensement exhaustif des places de parking publiques et privées, de leur coût de construction, des tarifs de location et des taux d’occupation est aux yeux des Verts indispensable pour résoudre les problèmes de stationnement et, ce faisant, réduire et fluidifier le trafic en Ville. C’est sur cette base uniquement qu’il sera possible d’examiner le besoin de nouveaux parkings souterrains et l’utilité de compenser des places supprimées en surface par de nouvelles places en sous-sol. C’est d’ailleurs ce que préconise, au niveau cantonal, le récent Plan directeur du stationnement: une politique du stationnement « *tenant compte des offres privée et publique de stationnement, des activités présentes dans le quartier, des taux de motorisation, etc. Cette méthode implique une connaissance du nombre total de places de stationnement public et privé.* ». La collaboration des propriétaires immobiliers privés avec les autorités permettrait sans doute de disposer rapidement des données nécessaires. En matière de compensation, on peut d’ailleurs imaginer remplacer 10 places de parc en surface par une place Mobility, car l’utilisation de l’espace public est nettement diminuée grâce au *car-sharing*.

Le chapitre du PDCan2030 consacré aux parkings oublie totalement les parkings pour deux-roues. Or c’est une problématique importante et l’action dans ce domaine doit être comprises comme une contribution à la sécurité de tous les usagers de l’espace public, notamment des piétons. Actuellement les places de parc pour les deux-roues font largement défaut (d’où le parage d’innombrables deux-roues motorisés sur les trottoirs). Il faut donc les prévoir, et particulièrement aux abords des P+R, des arrêts TPG et des gares. Les Verts constatent avec satisfaction que des emplacements réservés uniquement aux vélos ont fait leur apparition depuis un certain temps et souhaitent voir cet élan se poursuivre.

Le PDCan2030 prévoit d’« augmenter la capacité de la gare Cornavin ». Nous partageons ce point de vue, mais pas au détriment de l’aménagement sud des Grottes comme les CFF le projettent pour le moment. Il faut réfléchir à un aménagement en sous-sol (comme cela s’est notamment fait à Zurich

et ailleurs) ou alors envisager le développement du réseau par une boucle passant par l'aéroport. Le développement des vélostations est indispensable (il fait d'ailleurs partie de la loi sur la mobilité douce adoptée le 15 mai dernier).

Si de nouvelles entrées doivent être créées pour parvenir au cœur de l'agglomération comme le prévoit le PDCan2030, elles doivent uniquement être destinées aux transports en commun et aux mobilités douces. C'est le seul moyen de répondre à terme aux objectifs des normes OPAir et OPB. A ce titre, le canton devrait systématiquement encourager et soutenir les démarches et projets d'aménagements communaux ayant pour but le respect de ces normes. Il doit également encourager les communes à créer des voies vertes inter- et intra-quartiers ainsi qu'intercommunales.

Les Verts – Ville constatent que la traversée du lac figure comme un paramètre de base du PDCan2030. Ils disent leur opposition à ce projet dispendieux et qui va à l'encontre d'une vision réaliste et durable de la future société à 2000 watts que le Conseil d'Etat appelle de ses vœux. Cette opposition est confortée par le fait que le contenu du document ne réussit pas à faire la preuve de la nécessité de cette infrastructure pour le développement de l'agglomération.

Espace rural

Cf : les remarques des Verts genevois (canton) à ce sujet.

Objectifs transversaux

La simplification des procédures souhaitées par le Grand Conseil au niveau des autorisations de construire ouvrirait grand la porte à des projets ne répondant pas aux exigences du développement durable et de la réduction de la facture énergétique. Nous attendons de l'Etat que les procédures de consultations publiques et les PLQ soient scrupuleusement respectés. C'est en effet par le biais des PLQ que sont fixés notamment les terrains dédiés aux espaces verts, perméables et favorisant la biodiversité

Les Verts – Ville s'opposeront en outre à l'expropriation des servitudes de passage pour le public.